

AUJOURD'HUI

Épargnes de 55 millions \$

De 1988 à 1991, les abandons de lignes ont évité des pertes de 55 millions \$ aux compagnies ferroviaires du Canada. **B-3**

Le Canada en perte de vitesse

Même s'il conserve le cinquième rang de la compétitivité parmi les 23 principaux pays industrialisés, le Canada perd du terrain par rapport aux quatre premiers. **B-3**

LES INDICES

DOLLAR

84,21 ¢ US + 18/100

OR

341,10 US \$ + 1,50

ARGENT

4,869 \$ Can -0,035

DOW JONES

3259,39 -1,57

TSE 300

3452,30 +14,46

XXM

1801,49 +8,72

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Les taux d'intérêt hypothécaires en baisse

Après la désescalade du taux d'intérêt préférentiel enclenchée mardi par la Banque de Montréal, c'est au tour des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires d'être en baisse. Les banques Scotia, de Montréal et CIBC ont annoncé hier une réduction de généralement 0,25 % sur les hypothèques de six mois à quatre ans, dont les taux passent de 9,25 à 10,25 % selon le terme.

Autre bonne nouvelle, les titres ont presque tous rebondi à la hausse à la Bourse de Montréal, le XXM gagnant 8,72 points à 1801,49. L'indice des minières a gagné 1,74 à 1739,86, les pétrolières de 6,31 à 1152,12, les industrielles de 9,21 à 1742,63, les forestières est demeuré inchangé à 2327,55, tandis que celui des services a gagné de 7,03 à 1771,98; l'indice des banques était en hausse de 32,28 à 2098,34.

À New York la bourse a fluctué irrégulièrement hier, dans une atmosphère active, sans trop subir l'impact de statistiques divergentes sur la reprise économique américaine. Le Dow Jones a terminé à 3259,39, en baisse de 1,57 point.

Le département américain du Commerce a annoncé une baisse des commandes de biens durables en février (les experts tablaient sur une hausse), et l'Association américaine des agents immobiliers publiait des chiffres faisant ressortir une forte augmentation des ventes de logements pendant la même période.

Le prix des métaux en livre sterling par tonne sur le marché de Londres: cuivre 1282-83 et plomb 300-1, en dollar américain par tonne: zinc 1222-23, aluminium 1280-81 et nickel 7255-65. À New York, pour livraison en mai, le pétrole brut a perdu 0,03 à 19,19 \$ US le baril.

Télésat Mobile investira 500 millions \$ au Québec d'ici cinq ans

Transport Besner relié par satellite

SAINT-NICOLAS — Transport Besner, une entreprise de camionnage de Saint-Nicolas, investit près de 1 million \$ pour acquérir un système qui lui permettra de relier tous ses véhicules par satellite.

LE SOLEIL

Les quelque 100 camions de la jeune entreprise sont dispersés sur un immense territoire qui s'étend de Terre-Neuve jusqu'en Saskatchewan. Elle est la première au Québec à faire l'acquisition du système offert par Télésat Mobile, une filiale de Télésat Canada.

Baptisé le «Kit Routier», ce système permet de couvrir n'importe quel point d'Amérique du Nord, aussi isolé soit-il. Ce que la technologie cellulaire ne peut pas offrir.

Chaque camion sera donc équipé d'un clavier avec lequel le conducteur peut envoyer et recevoir des messages relayés par satellite au siège social. Le

système offre aussi des possibilités surprenantes: un opérateur pourra démarrer ou éteindre le moteur de n'importe quel camion en Amérique à partir de Saint-Nicolas, contrôler la température des remorques réfrigérées ou localiser précisément un camion volé.

Ce contrat permet donc à Télésat Mobile de prendre pied au Québec. La société prévoit investir 500 millions \$ dans les cinq prochaines années, incluant la mise sur orbite du satellite M-SAT, qui permettra non seulement la transmission de données, mais aussi celle des communications téléphoniques, ce qui n'est pas possible présentement.

Selon les prévisions de la société, Télésat Mobile prévoit

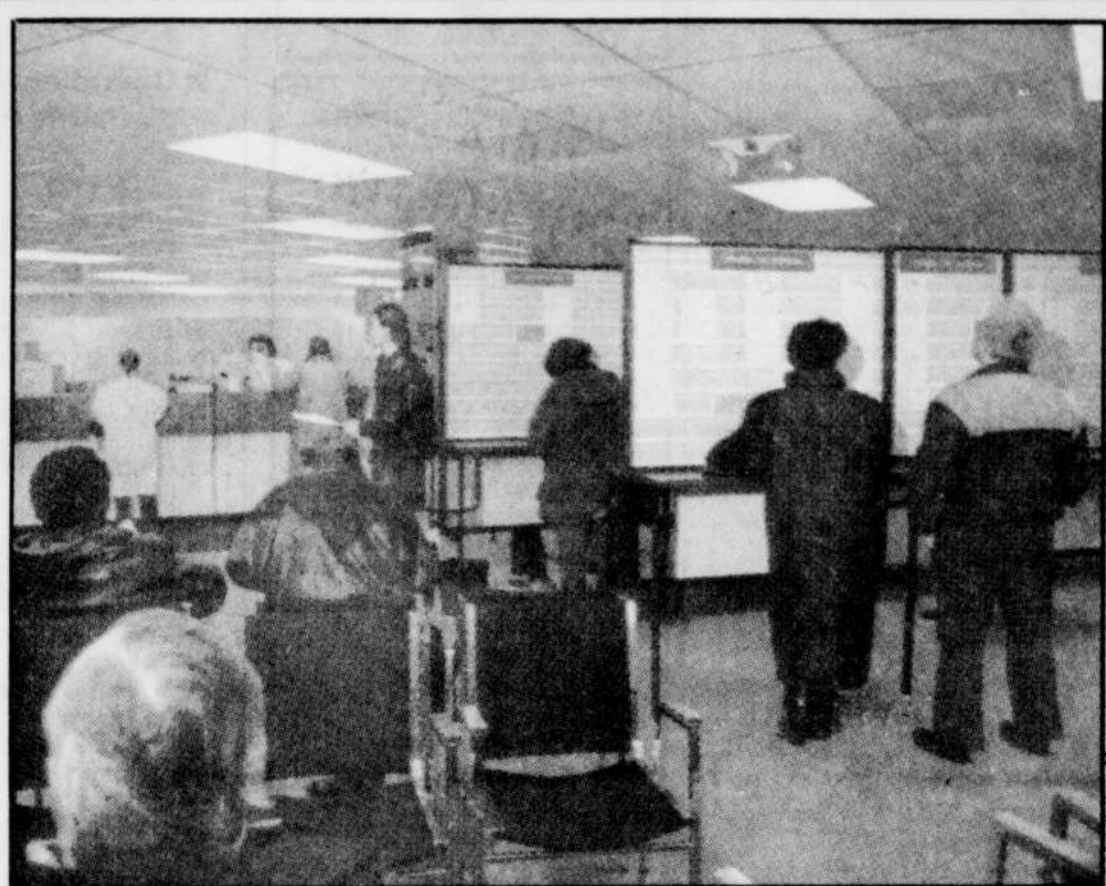
vendre plus de 160 000 unités de communications au Canada d'ici l'an 2000. Les flottes de camions, de bateaux ou d'avions peuvent utiliser ce mode de communication, aussi bien que les organisations qui doivent travailler en régions éloignées.

Pour sa part, le président de Transport Besner, Michel Besner, est persuadé qu'il pourra récupérer cet investissement, qu'il évalue entre 750 000 \$ et 1 million \$, par une meilleure utilisation de sa flotte. Au lieu de faire de longs trajets à vide, les camions pourront être orientés plus rapidement vers un autre chargement.

Transport Besner, qui a été fondée en 1976, réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 20 millions \$, emploie 170 personnes et sa flotte de véhicules comprend 100 tracteurs et 180 remorques.



Le président de Transport Besner, Michel Besner, fait voir l'appareil reliant ses camions au satellite de Télésat Mobile.



Le nombre de chômeurs recevant des prestations d'assurance-chômage a augmenté de 1,3 % en janvier.

Assurance-chômage : 2 milliards \$ en janvier

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a versé 2,05 milliards \$ en prestations d'assurance-chômage en janvier, 14,5 % de plus que les 1,79 milliard \$ versés en janvier 1991, a annoncé, hier, Statistique Canada.

Avant ajustement aux variations saisonnières, le nombre de personnes recevant régulièrement des chèques d'assurance-chômage s'élevait à 1 533 000, en hausse de 0,8 % par rapport au même mois il y a un an.

L'agence gouvernementale précise que le nombre d'hommes recevant ces chèques n'a pratiquement pas bougé, par contre, il a connu

une augmentation de 2 % durant la même période chez les femmes.

La moyenne hebdomadaire des prestations en janvier a été de 257,59 \$, en hausse de 5,4 % par rapport à janvier 1991.

En janvier, 461 000 personnes ont fait une demande pour recevoir des prestations, en hausse de 1,9 % par rapport à il y a un an.

Après ajustements aux variations saisonnières, selon Statistique Canada, le nombre de personnes recevant de l'assurance-chômage en janvier a augmenté de 1,3 % par rapport au mois précédent à 1 098 000.

Durant cette période, le nombre de personnes recevant régulièrement des prestations a augmenté de 3,7 % dans les TNO, de 3,0 % en Ontario, 2,0 % au Nouveau-Brunswick, 1,8 % au Québec et 1,6 % en Alberta.

Il a baissé de 1,7 % en Nouvelle-Écosse et de 1,1 % en Saskatchewan. Dans les autres provinces, il a peu varié.

6 % moins cher pour accéder à la propriété en 1992

Le marché de la revente des maisons existantes devrait connaître une progression de 6 % cette année dans la région de Québec alors que le domaine de la construction résidentielle connaîtra une baisse d'activités de 15 %.

LE SOLEIL

Voilà la bonne et la mauvaise nouvelle qui se dégagent du rapport sur les prévisions de l'activité immobilière pour la région métropolitaine de Québec, rendu public hier par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et selon lequel les bas taux d'intérêt rendront l'accès à la propriété encore plus facile en 1992.

Après avoir subi une baisse de près de 14 % l'an dernier, le marché du logement existant progressera de 6 % pour six raisons principales note les analystes de la SCHL: la reprise progressive de l'économie et de l'emploi, le maintien des taux hypothécaires à un bas niveau, la fin du programme d'aide à la construction neuve, l'imposition de la TVQ sur les maisons neuves, la baisse à 5 % de la mise de fonds et la possibilité d'utiliser son REER à titre de mise de fonds.

Au niveau de la construction, tous les types de logements, sauf ceux en copropriété, devraient connaître une baisse de popularité, de l'ordre de 26 % pour la maison individuelle et de 13 % pour le logement locatif. Par contre, la popularité de la copropriété (condos) sera en hausse de 48 %, le condominium de bas de gamme étant celui qui se retrouvera le plus sur le marché.

Comme conséquence, la vente des condos de bas de gamme déjà existants sera encore difficile en 1992. Déjà,

dans des secteurs comme Charlesbourg et la Basse-ville, il faut compter entre 21 et 29 mois pour revendre un condo.

Nouveaux proprios

Selon les calculs de la SCHL, il en coûtera 6 % de moins pour accéder à la propriété, malgré une hausse du prix des maisons et des taxes foncières de 5 %, la baisse des taux d'intérêt expliquant à elle seule la différence.

Ainsi, l'accès à la propriété en 1991 exigeait un déboursé mensuel de 875 \$, en basant les calculs sur le prix moyen des maisons, des taxes et du taux d'intérêt moyen pour un terme de trois ans, avec une période d'amortissement de 25 ans et une mise de fonds de 10 %. Cette année, la même propriété n'exigera qu'un déboursé de 812 \$.

Voici quelques autres points saillants tirés du document de la SCHL:

● Le nombre de maisons à vendre baissera à 3650 au cours de l'année alors qu'il était de 3782 au 31 décembre 1991.

● Le prix de la maison existante augmentera de 5 %. Ainsi le prix moyen d'une maison passera de 83 212 \$ à 87 300 \$.

● Le nombre de duplex à vendre continuera d'excéder largement la demande au point qu'il faudrait 21 mois pour écouler tous les duplex à vendre actuellement sur le marché. Dans l'ancien Charlesbourg, il faut compter 46 mois de délais pour vendre un duplex.

Jake Epp fait plaisir aux investisseurs américains

CALGARY (PC) — Les gens d'affaires américains pourront investir jusqu'à 150 millions \$ dans des sociétés canadiennes de pétrole et de gaz naturel sans aucune restriction.

Le ministre de l'Énergie Jake Epp a annoncé cet assouplissement des restrictions aux investissements étrangers dans le secteur énergétique, hier, à Calgary, aux applaudissements d'un auditoire dominé par les représentants du secteur pétrolier.

Le ministre a déclaré devant la Chambre de commerce de

Calgary que le plafond de 150 millions \$ est identique à celui qui s'applique aux investissements américains dans les autres secteurs couverts par l'accord de libre-échange. Avec les changements annoncés hier, le pétrole et le gaz sont traités exactement sur le même pied que tout autre secteur, en vertu du processus d'examen d'investissement Canada. Ce n'est qu'au-delà du plafond de

150 millions \$ que les investissements américains dans des entreprises pétrolières ou gazières feront l'objet d'un examen.

Les limites imposées aux investisseurs de pays autres que les États-Unis demeureront de 5 millions \$ pour les acquisitions directes et de 50 millions \$ pour les acquisitions indirectes.

Les règlements actuels d'investissement Canada interdisent aux firmes étrangères d'acquiescer des compagnies rentables disposant d'un actif

de 5 millions \$ ou plus. Dans la pratique, ces restrictions freinent la plupart des investissements étrangers dans le secteur énergétique, puisque rares sont les sociétés pétrolières de si petite taille.

La mesure fait suite aux pressions exercées par l'industrie, les Chambres de commerce et les députés conservateurs de l'Alberta, et les ministres de l'Énergie des provinces. Le secteur pétrolier est en dépression, au sortir d'une des pires saisons de forage de l'histoire de l'Al-

berta. Depuis quelques années, l'industrie a perdu des milliers d'emplois.

Mais selon le rédacteur en chef d'un bulletin sur l'industrie de l'énergie, l'initiative d'Otawa a des motifs politiques. Les conservateurs craignent de perdre leurs 24 sièges albertains aux mains du Reform Party, affirme Ian Doig, de Doig's Digest.

Mais les modifications susciteront probablement l'opposition des milieux nationalistes canadiens.



La caisse populaire Desjardins

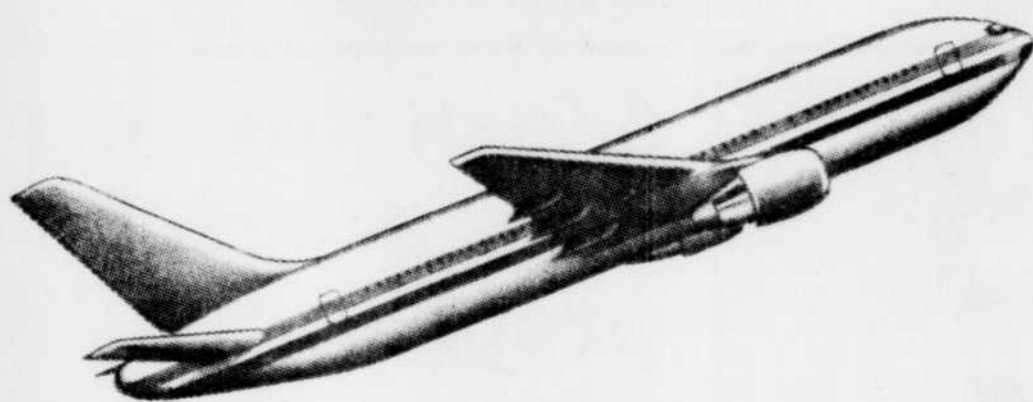
ÉPARGNE À TERME

5 ANS minimum 1 000\$

9%*

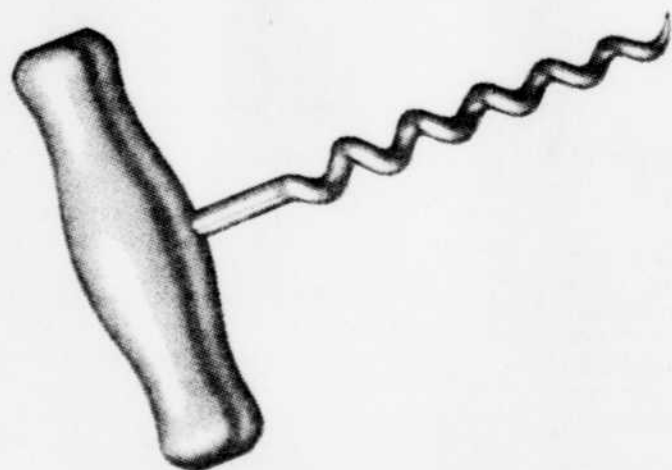
* Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec à ses caisses populaires affiliées, le 26 mars 1992. Taux d'intérêt sujets à changement.

DEUX EXCELLENTE FAÇONS DE DÉCOUVRIR LES VINS ITALIENS



Un séjour en Italie

Imaginez que vous pouvez vous permettre de partir pour l'Italie. On vous y sert de délicieux vins blancs comme les Soave et les Gavi. Vous pouvez déguster des mousseux de styles nouveaux et variés. Si vous préférez le rouge, vous n'avez que l'embarras du choix entre les Chianti, les Dolcetto, les Valpolicella, les Bardolino et les Barolo. Un séjour en Italie est toujours une aventure gustative inoubliable. On y découvre que la qualité est un art de vivre.



Une petite visite à la SAQ

Une façon beaucoup plus accessible de savourer les vins italiens est de vous arrêter tout simplement à la SAQ. Jusqu'au 11 avril dans la plupart des succursales, on vous invite à goûter à certains d'entre eux. Mieux encore, vous aurez l'occasion de participer au concours *La qualité est un art de vivre* et de courir la chance de gagner un voyage pour deux personnes en Italie. Les gagnants s'envoleront sur les ailes d'Alitalia et séjourneront durant six jours à Sienne.

**Jusqu'au 11 avril, un petit détour par la SAQ
pourrait vous mener jusqu'en Italie!**

LES VINS D'ITALIE

La qualité, un art de vivre!

Le plaisir de choisir.



Société
des alcools
du Québec

Hommes d'affaires au Gabon

LIBREVILLE — Une délégation d'hommes d'affaires québécois séjourne actuellement à Libreville afin de développer les relations d'affaires entre le Québec et le Gabon, liés par un protocole en matière de coopération générale. Conduite par M. André Saint-Laurent, conseiller à la direction Afrique et Moyen-Orient du ministère québécois des Affaires internationales, cette délégation d'une dizaine de responsables d'entreprises québécoises, s'intéresse notamment aux secteurs économiques jugés prioritaires par le Gabon, tels que l'exploitation pétrolière et forestière, la pêche et les ressources minières. Les hommes d'affaires québécois ont été reçus, entre autres, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Recherche scientifique André Dieudonné Berre.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
53623365
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688
Plus de
3000 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**
CLUB Multi points

Foster Wheeler



La Société d'énergie Foster Wheeler Ltee a le plaisir d'annoncer la nomination de Me Fernand Lalonde, C.R., au poste de président du Conseil.

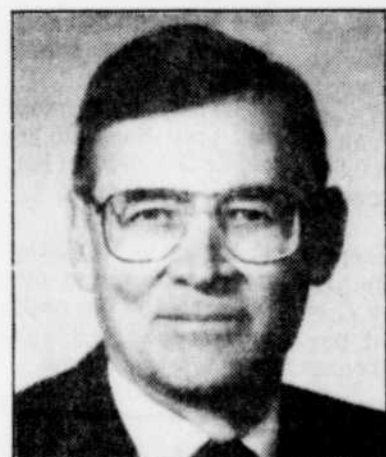
Avocat associé de l'étude Ahern, Lalonde, Nuss, Drymer, Me Lalonde, qui a été ministre du gouvernement du Québec de 1973 à 1976, exerce principalement aujourd'hui le droit commercial. Il est membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés et organismes, dont Air Canada et Culinar. Il est président du conseil d'administration du Musée des beaux-arts de Montréal.

La Société d'énergie Foster Wheeler Ltee est une filiale de la Foster Wheeler Corporation, un des plus grands groupes mondiaux d'ingénierie et de gestion de projets. Elle est spécialisée dans le domaine de la valorisation énergétique.



Foster Wheeler Ltee

Rothmans Inc.



Sénateur Roch Bolduc

L'honorable William M. Kelly, Président du conseil de Rothmans Inc., est heureux d'annoncer la nomination de l'honorable Roch Bolduc, O.C., LL.L., au titre de membre du conseil d'administration de la société.

Le sénateur Roch Bolduc a occupé pendant plusieurs années un certain nombre de postes supérieurs au sein de la fonction publique du Québec, dont celui de Secrétaire général du gouvernement. Il a également oeuvré à titre de conseiller pour la Banque mondiale, ainsi que pour une importante société d'experts-conseils. Il fut nommé au Sénat du Canada en 1988 et siège au conseil d'administration de quelques entreprises canadiennes.

EN UN CLIN D'OEIL

SMI vend 33 souffleuses à neige à la ville de New York

SAINT-FOY — Le groupe SMI, de Sainte-Foy, vient d'obtenir un contrat de 1 650 627 \$ US de la ville de New York. L'entreprise fidéenne fabriquera pour cette dernière 33 souffleuses à neige de type amovible. Les livraisons se feront d'ici février 1993.

Réduction d'impôts pour la classe moyenne américaine

WASHINGTON — La Chambre des représentants n'a pas réussi, hier, à rassembler la majorité des deux tiers pour passer outre au veto opposé par George Bush à une réduction d'impôts pour la classe moyenne compensée par une augmentation pour les riches, proposée par les démocrates. Le veto présidentiel a même été appuyé par une courte majorité (215-211) de la Chambre, dominée par les démocrates. M. Bush a aussitôt exprimé sa satisfaction à l'issue du vote. « Nous n'avons nullement besoin d'un alourdissement d'impôts, mais d'une croissance économique pour stimuler l'épargne et l'investissement dans ce pays », a-t-il déclaré.

Croissance plus forte en 1993

MONTE CARLO — Le taux de croissance dans les pays industrialisés devrait s'accroître en 1993 — atteignant une moyenne de 3 et 3,5 % — contre un taux de 2 % en 1992 et 1 % en 1991, a déclaré, hier, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) Michel Camdessus, en estimant que la reprise économique mondiale était hésitante. Les pays ayant subi une récession économique semblent en sortir petit à petit tandis que les pays qui connaissent un taux de croissance très élevé — l'Allemagne et le Japon — sont en train de vivre un ralentissement. M. Camdessus a ajouté lors d'une conférence que le taux de 2 % attendu pour 1992 n'était « pas brillant mais est toujours mieux que le taux de moins de 1 % que nous avons connu l'année dernière ».

Opération « Plan d'affaires PME »

QUÉBEC — Ce sera l'Opération plan d'affaires PME, le jeudi 9 avril, au Château Frontenac. Un séminaire d'une durée d'une demi-journée apprendra aux participants à réaliser leur dossier d'affaires avant de rencontrer un banquier, évaluer les avantages d'un bilan pro-forma, se retrouver dans les dédales juridiques et les nouvelles exigences des organismes para-gouvernementaux de support à l'entrepreneuriat. Cette activité de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain est organisée en collaboration avec l'Association des banquiers canadiens, l'Ordre des comptables agréés et le cabinet d'avocats Ogilvy Renault. Les personnes intéressées s'adressent au secrétariat de la chambre, au (418) 692-3853.

10 % d'intérêt sur les impôts en souffrance

OTTAWA (PC) — Du 1er avril au 30 juin 1992, les impôts en souffrance et les impôts payés en trop porteront un intérêt de 10 %, a annoncé, hier, Revenu Canada. Ce taux d'intérêt, prescrit à chaque trimestre, est établi selon le taux moyen accompagnant les bons du Trésor à échéance de 90 jours, ayant été vendus au cours du premier mois du trimestre précédent, plus deux points de pourcentage additionnels. Ce taux s'applique à toute une gamme de rapports avec les services gouvernementaux, comme les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-chômage non versées ou versées en trop.

Mise au point d'un ordinateur neuronal

TOKYO — Le groupe japonais Mitsubishi Electric Corp. a annoncé, hier, la mise au point d'un prototype d'ordinateur neuronal permettant une reconnaissance vocale et écrite très précise à partir de l'utilisation de processus aussi bien intuitifs que logiques. Les réseaux neuronaux sont des programmes informatiques de copie de la structure du cerveau humain destinés à l'élaboration de machines « intelligentes ». Les problèmes techniques ne permettaient jusqu'à présent que des réseaux opérant à partir de principes intuitifs, a déclaré Takeo Kuramochi, porte-parole de Mitsubishi. En réalisant des réseaux neuronaux logiques sur une base de 484 petits neurones, le prototype est aussi pourvu de fonctions logiques et fonctionne comme le ferait un cerveau, a-t-il ajouté.

Optimisme des entreprises américaines

NEW YORK — Les responsables d'entreprises américaines sont optimistes quant à la progression de leur chiffre d'affaires et de leurs bénéfices au deuxième trimestre 1992, selon un sondage réalisé par une firme d'investissements et publié, hier. Ce sondage de la firme Dun and Bradstreet, qui porte sur 3000 responsables d'entreprises du secteur manufacturier, de la distribution et des services, est publié un mois après celui des directeurs d'achats qui traduisait déjà un optimisme des responsables économiques américains.

Paiement différé de la dette de l'ex-URSS

FRANCFORT — Les banques occidentales vont accorder aux républiques issues de l'ancienne Union soviétique un nouveau différé de trois mois du paiement du principal de la dette commerciale de l'ex-URSS, a indiqué, hier, l'un des membres du comité des banques créditrices. Le haut responsable, qui a tenu à garder l'anonymat, a fait cette annonce à la veille d'une réunion à Francfort du comité et de la Vnechekonombank, l'ancienne banque du commerce extérieur de l'URSS chargée de gérer la dette soviétique pour l'ensemble de la CEI.

Pessimisme sur le résultat de l'Uruguay Round

GENÈVE — Les négociations sur la libéralisation des services dans le cadre de l'Uruguay Round n'ont pas beaucoup avancé ces derniers jours, une situation dont plusieurs pays rendent les États-Unis responsables, a-t-on appris de source proche du GATT. À l'exception du Japon pour qui il y a eu des progrès, toutes les grandes nations commerciales se sont montrées pessimistes sur la suite de ces négociations, lors d'une réunion qui s'est tenue hier à Genève pour faire le point sur les récentes négociations bilatérales.

La RMAAQ n'a pas été désavouée par le SPBB

QUÉBEC — Samedi le 7 mars dernier, LE SOLEIL publiait un texte portant sur un différend qui opposait le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce (SPBB) au Groupement forestier de Dorchester. La Régie des marchés agricoles et alimentaires (RMAAQ) a donné raison au Groupement forestier. Toutefois, le titre qui coiffait l'article indiquait que la RMAAQ avait été désavouée par le SPBB. Ce n'est évidemment pas le cas. C'est plutôt le contraire. En fait la RMAAQ a en quelque sorte désavoué le syndicat. Mille excuses.

Pertes de 55 millions \$ évitées dans le transport ferroviaire

QUÉBEC — Les abandons de lignes ont évité des pertes de 55 millions \$ aux compagnies ferroviaires du Canada, au cours de la période de quatre ans s'échelonnant de 1988 à 1991.

LE SOLEIL

C'est l'un des faits saillants que dégage un deuxième rapport de travail publié par l'Office national des transports du Canada. Traitant de la législation canadienne dans le secteur des transports, de ses besoins et développements, cette analyse est destinée à soutenir les efforts de rationalisation de la Commission d'examen de la loi sur les transports nationaux, qui a reçu le mandat d'examiner les mécanismes de la réglementation économique des transports. Un premier rapport a porté sur l'accès à un réseau ferroviaire concurrentiel.

Les pertes évitées de 55 millions \$, souligne le document, représentent des économies équivalent à environ 10 % du revenu net total des compagnies de chemin de fer, au cours de cette période.

L'Office estime qu'il s'agit d'un montant économisé en subventions fédérales. C'est plus que le triple des économies de 18 millions \$ réalisées au cours des quatre années qui ont précédé l'exécution des dispositions de la

Loi de 1987 sur les transports nationaux (LTN 1987). Cette loi avait pour objectif de réduire les subventions, tout en remboursant les compagnies ferroviaires pour les coûts inhérents aux services offerts dans l'intérêt public.

Concernant l'incidence sur les compagnies ferroviaires, le rapport observe que depuis 1988 l'abandon de lignes comme mécanisme de réduction des coûts n'a eu que très peu de répercussion sur leurs coûts structurels. À chacune des quatre dernières années, les coûts attribuables à l'abandon de lignes n'ont constitué qu'une fraction de pourcentage, comparativement aux coûts d'exploitation du système ferroviaire, qui se chiffrent à plus de 5,5 milliards \$.

Quant au programme de rationalisation, le document rappelle que la longueur totale du réseau ferroviaire du Canada, au 1er janvier 1988, a été fixée à 34 461 milles, dont 20 591 était exploité par le CN et 13 870 par le CP. De l'ensemble, le réseau ferroviaire des Prairies était presque entièrement protégé (6000 milles) de l'abandon d'embranchements jus-

qu'en l'an 2000.

Au cours des quatre dernières années, la restructuration a ramené le réseau ferroviaire canadien à 31 758 milles, se répartissant entre deux sections à peu près égales, à la frontière du Manitoba et de l'Ontario.

Entre janvier 1988 et janvier 1992, l'Office a approuvé l'abandon de l'exploitation de 2913 milles, dont 1456 du CN et 1457 de CP Rail, soit respectivement sept et neuf pour cent de la longueur totale de leur réseau. Des abandons, seulement 200 milles proviennent des réseaux non protégés.

Jusqu'à janvier 1992, l'Office a par ailleurs ordonné le maintien en exploitation de 370 milles de voie, là où il y avait une probabilité raisonnable de croire que les lignes deviendraient rentables.

De plus, de 1988 à 1992, l'Office a étudié le cas de 300 milles de voie dont le cas était toujours en suspens à la fin de 1991, ou dont la demande a été rejetée par l'Office.

Enfin, l'Office a approuvé neuf cessions de lignes totalisant 435 milles, dont l'échange avec d'autres transporteurs implique une possibilité de générer un trafic d'environ 19 000 wagons par an.

Via Rail remettra en service ses LRC

MONTREAL (PC) — Via Rail Canada a annoncé, hier, qu'elle a identifié les mesures correctives à prendre pour remédier aux problèmes touchant les essieux de ses voitures LRC, qu'elle compte remettre graduellement en service dans le corridor Québec-Windsor dès la première semaine d'avril. Tous les trains LRC devraient donc être de nouveau en circulation avant la fin d'avril.

Entretemps, Via assurera ses services dans le corridor avec d'autres voitures. Après avoir retiré ses voitures LRC le 17 mars, Via a notifié des autocars pour assurer

certain services, mais à la fin de la semaine dernière toutes ses liaisons étaient desservies par des trains. Toutefois, tant que le parc LRC ne sera pas remis en circulation, le service de première classe Via 1 ne sera disponible que dans certains trains Montréal-Toronto.

L'entreprise a connu trois cas de défaillance des essieux en l'espace d'un mois.

Le Canada perd du terrain sur le plan de la compétitivité

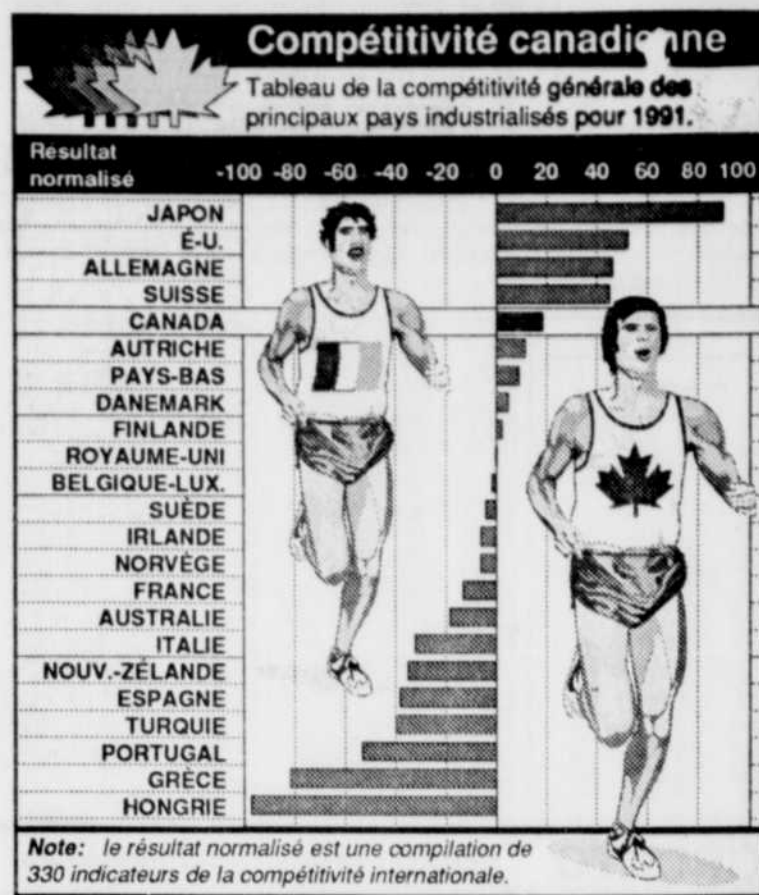
TORONTO (PC) — Une étude faite par deux spécialistes en administration a établi, hier, que le Canada a conservé le cinquième rang de la compétitivité parmi les 23 principaux pays industrialisés du monde, mais qu'il a perdu du terrain par rapport aux quatre premiers.

Cela signifie, ont expliqué MM. Joseph D'Cruz et Alan Rugman, qu'il s'est produit une détérioration relative de la compétitivité canadienne, comparée à celle du Japon, des États-Unis, de l'Allemagne et de la Suisse.

« Le Canada, ont fait remarquer les deux professeurs à la faculté d'administration de l'Université de Toronto, est un pays commercial. Pour réussir, ses exportations doivent être compétitives en qualité et en prix sur les marchés internationaux. Le niveau de vie des Canadiens dépend donc réellement de la compétitivité internationale des exportations de leur pays. »

Pour MM. D'Cruz et Rugman, les gouvernements doivent jouer un rôle déterminant dans la compétitivité des exportations du pays.

Malheureusement, ont-ils noté, « parce que les gouvernements doivent plaire à plusieurs actionnaires différents, ils sont souvent dirigés par leur instinct de paraître apporter des réponses ».



Révision

Les auteurs ont donc conclu « qu'il est nécessaire d'examiner toute nouvelle initiative (des gouvernements), afin de déterminer son impact potentiel ». Cette révision, selon eux, devrait être faite par un organisme consultatif indépendant.

Les deux professeurs ont fait remarquer, par ailleurs, que le

rendement des Canadiens dans les secteurs non commerciaux (comme l'éducation, la santé, les services sociaux, la culture et les gouvernements) « affecte la qualité et les coûts des entreprises commerciales ».

Ils ont donc recommandé d'établir des liens entre les compagnies et « l'infrastructure non commerciale ».

Hydro prépare d'autres programmes

MONTREAL (PC) — Hydro-Québec prépare un programme d'isolation thermique pour le marché résidentiel, qui devrait être prêt à l'automne. Et il est possible que ce programme s'accompagne d'une subvention, notamment pour les personnes intéressées à remplacer leurs fenêtres.

C'est ce que l'on peut déduire des propos tenus hier par Claude Boi-

vin, président et chef de l'exploitation d'Hydro-Québec qui, interrogé à ce sujet, a répondu qu'il recommande à ceux qui envisagent de changer les fenêtres de leur résidence d'attendre à l'automne.

M. Boivin, lors d'une rencontre avec les journalistes après une allocution devant le Club de l'électricité du Québec, à Montréal, a

souligné que la société d'État avait d'autres programmes d'économie d'énergie en préparation, dont celui de l'isolation thermique.

Gilles Roy, directeur planification commerciale et tarification, a aussi fait état de deux autres programmes en préparation, un pour l'éclairage public et l'autre pour le secteur industriel.

M. Boivin a précisé qu'à cause des mises de fonds importantes qu'exige un programme d'enveloppe thermique, il n'est pas question de s'y lancer à l'aveuglette. Il faut tout d'abord déterminer le marché potentiel. Pas question non plus d'adopter les solutions ontariennes, qui ne sont pas nécessairement bonnes pour le Québec.

« On veut avoir des programmes adaptés au marché québécois », a-t-il dit en ajoutant que certains pourraient être accompagnés de subventions, comme le remplacement des fenêtres. Ontario Hydro offre un programme de remplacement des fenêtres avec subventions à certaines conditions.

Le gouvernement dévoilera en avril la politique québécoise en matière d'efficacité énergétique.

Le nouveau copieur à cartouche NP 1500 de Canon

Voici le collègue de travail qui ne vous causera pas de soucis.



Le copieur NP 1500 de Canon est doté du système à cartouche Canon exclusif et fiable. Lorsque vous posez une nouvelle cartouche, vous remplacez le toner et pratiquement tous les éléments nécessaires au maintien d'une qualité de reproduction supérieure.



Grâce à l'alimenteur automatique de documents et à la trieuse à 10 casiers offerts en option, vous pouvez bénéficier d'un système de reprographie intégral fiable,

destiné à répondre à tous vos besoins.

Le NP 1500 de Canon. Très abordable. Commodité et fiabilité intégrées. Appelez dès aujourd'hui pour obtenir tous les détails ou organiser une démonstration.

Canon
NP 1500
La perfection par l'image.

OE Inc.

2025, rue Lavoisier, Ste Foy, Québec (418) 687-5630 Télécopieur: 687-0122

LE BLOND BUZZETTI
ET ASSOCIÉS LITÉS
SYNDIC « GESTIONNAIRE »

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO : 200-11-00043-924
NO SURINTENDANT : 054498
COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de :
LE COMPTOIR D'IMPRIMERIE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 5350, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1H 6Y8.

DÉBITRICE
AVIS est par les présentes donné que Le Comptoir d'imprimerie inc. a fait cession de ses biens le 26 jour de mars 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour de mars 1992, à 9 h de l'avant-midi, au bureau du syndic, au 621, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J5.
DATÉ DE QUÉBEC, ce 13e jour de mars 1992

621, boulevard Charest Est
Québec (Québec)
G1K 3J5
Tél.: (418) 525-4641

RÉSULTATS

Banco
Tirage du 92-03-25

3	4	5	6	10
16	21	22	23	28
32	42	48	52	54
57	58	65	66	67

Prochain tirage: 92-03-26

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Demain, sur quelles épaules reposera votre entreprise?



Pourquoi pas sur celles de nos étudiants et étudiantes!

En tant qu'employeur, vous jouez un rôle de premier plan dans la formation de la main-d'œuvre de demain. Au Placement étudiant du Québec, nous sommes là pour vous épauler.

Faites-nous connaître vos besoins en matière de personnel étudiant. Grâce à la présélection, nous sommes en mesure de vous proposer rapidement les candidatures qui répondront le mieux à vos exigences.

Communiquez avec nous. Nous vous présenterons une relève aux épaules solides.

Québec: (418) 528-9442
St-Georges: (418) 228-0016

Montmagny: (418) 248-3331
Extérieur sans frais: 1 800 463-2355

PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

En collaboration avec
BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie
Placement étudiant du Québec

Québec

3400

Indice des valeurs industrielles : 3259,39, en baisse de 1,57. Volume des transactions : 192 millions d'actions. Titres en hausse : 768. Titres en baisse : 880. Titres inchangés : 565



Une Serbe et son fils de cinq ans restent figés dans leur maison détruite par un mortier à Mirkovci, au nord-ouest de Belgrade. Ils ont eu la vie sauve en se réfugiant au sous-sol.

Après l'appel de l'ONU, la violence se poursuit en Croatie et en Bosnie

BELGRADE (Reuter, CP) — Sept personnes ont été tuées dans la nuit de mardi et mercredi à la frontière entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, malgré l'appel au calme lancé un peu plus tôt par le commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU).

Une nouvelle flambée de violences a fait 28 morts depuis dimanche, mettant à mal la trêve conclue le 3 janvier en Croatie.

Le général indien Satish Nambiar, commandant de la FORPRONU, a averti mardi que les violations de la trêve risquaient de compromettre le déploiement, en avril, de ses 14 000 casques bleus.

Mais un porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard, a dit que la volonté de paix manifestée par les Serbes et les Croates continuait de l'emporter sur les accrochages.

« Les violations de la trêve n'affectent pas le déploiement pour le moment », a-t-il déclaré à Reuter de Sarajevo.

Incidentement, 30 militaires canadiens du corps de génie ont quitté l'Allemagne par train hier en direction de la Yougoslavie. Ils rejoignent ainsi 108 collègues partis la semaine dernière. Au total, les Canadiens délégueront 1200 casques bleus qui se relayeront à tous les six mois dans l'est de la Croatie.

Si le déploiement des soldats de l'ONU se déroule comme prévu, les belligérants seront séparés d'ici quelques semaines avec l'instauration de zones de protection dans les régions de Croatie tenues par les Serbes.

Ces zones seront maintenues jusqu'à ce qu'un règlement politique se dégage de pourparlers placés sous l'égide de la Communauté européenne (CEE). En revanche, les casques bleus n'interviendront pas en Bosnie.

Lord Carrington, qui préside les pourparlers, a rencontré hier des dirigeants slovènes et a exclu de modifier les frontières de la Croatie sans son accord. Il a dit à des journalistes que la CEE devrait convaincre les Serbes de Croatie d'accepter une formule d'autonomie complète, mais au sein de la république.

Le président serbe Slobodan Milosevic s'est prononcé pour cette proposition, a-t-il ajouté.

Des combats au Cambodge

KOMPONG THOM (AFP) — Les combats se sont poursuivis ces jours derniers dans le centre du Cambodge en dépit d'un accord de cessez-le-feu accepté samedi à Phnom Penh par les belligérants. Des combats entre les Khmers rouges et l'armée de Phnom Penh se sont déroulés à quelques kilomètres de Kompong Thom, dans la région de Stong à l'ouest, et au nord, le long de la route no 12. L'ONU a lancé à la mi-mars la plus grande opération de paix jamais entreprise par l'organisation internationale qui prévoit le déploiement de quelque 21 000 civils et militaires dans le pays ravagé par plus de deux décennies de guerre.

Sosnovi Bor face à l'exode des cerveaux

MOSCOU (Reuter, AFP) — Pendant que les réparations étaient en cours, hier, l'incident de la centrale de Sosnovi Bor a relancé les inquiétudes sur le départ à l'étranger des spécialistes russes du nucléaire et la pénurie de pièces de rechange dans les installations atomiques de l'ex-URSS.

La fuite de gaz radioactifs mardi matin à la centrale de Sosnovi Bor, sur le Golfe de Finlande, à 100 km à l'ouest de Saint-Petersbourg, ne présente aucun danger pour la population, a confirmé hier le porte-parole des services d'inspection nucléaire russes, Iouri Rogojine.

Le taux d'iode radioactif est trois fois supérieur à la normale à l'intérieur de l'installation, a-t-il dit, mais personne ne travaille actuellement dans la zone concernée.

Aucune radioactivité anormale n'a été enregistrée en Finlande ou en Suède. La Norvège, par ailleurs, s'est dite outrée du délai de 10 heures avant que la Russie ne l'informe de la fuite, cependant que l'Estonie affirme n'avoir jamais été informée...

Après une chute de pression inexplicable dans un conduit de réacteur, de l'iode radioactif et des gaz inertes se sont échappés de la centrale. L'incident a été classé au niveau 3 sur l'échelle de gravité de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIAE), qui en compte 7, puis au niveau 2 dans la nuit de mardi à mercredi.

Sergueï Choïgov, président du Comité d'Etat à la défense civile et aux situations d'urgence, a dé-

claré lors d'une conférence de presse à Moscou qu'à aucun moment l'incident n'avait posé de réel danger pour la population.

Épée de Damoclès

« Nos équipes sont arrivées rapidement sur les lieux. Tout était prêt pour l'évacuation de la population si cela avait été nécessaire », a-t-il dit.

Il a cependant reconnu que les 400 installations nucléaires de Russie — centrales et unités de re-

cherche — présentaient un danger potentiel. « Il est tout à fait légitime de se poser des questions » sur les réacteurs du type de ceux de Sosnovi Bor, les mêmes que ceux de Tchernobyl, a-t-il dit.

« Le principal problème qui nous préoccupe, c'est le départ à l'étranger des spécialistes. Ces deux ou trois derniers mois, nous avons fait un gros effort pour revaloriser le salaire des travailleurs du nucléaire. Ce n'est pas chose facile de former des spécialistes d'un tel niveau », a précisé Sergueï Choïgov.

« Le deuxième gros problème, c'est le manque de pièces de rechange », a-t-il ajouté.

Le président du conseil municipal de Saint-Petersbourg, Alexandre Beliaev, a déclaré que la réparation du réacteur de Sosnovi Bor prendrait seulement quatre jours, mais Iouri Rogojine a estimé qu'il faudrait plus de temps.

L'incident de mardi a réveillé l'inquiétude des pays occidentaux devant cette « épée de Damoclès » que constitue l'industrie nucléaire de l'ex-URSS.

L'Allemagne et la Bulgarie ont demandé la fermeture de tous les réacteurs de type Tchernobyl, dont 16 sont en service dans la CEI. Bonn a déjà pris des mesures pour fermer les centrales de fabrication soviétique dans l'ancienne RDA.

Forum à trois sur le Haut-Karabakh

HELSINKI (d'après Reuter) — Le ministre arménien des Affaires étrangères, Raffi Hovannisian, a annoncé hier à Helsinki un accord entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabakh pour des discussions de paix tripartites sur l'enclave contestée.

Ces discussions seront parallèles à la préparation d'une conférence internationale sur le Haut-Karabakh qui se tiendra à Minsk, capitale de la Biélorussie, a-t-il ajouté en marge de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Le chef de la diplomatie arménienne a dit espérer que les discussions entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabakh

permettront « d'éviter une autre Yougoslavie, une autre catastrophe ».

Ces discussions tripartites visent à établir un cessez-le-feu durable dans la région, à lever le blocus économique et à permettre la restitution des armes volées dans les dépôts de l'armée de la CEI, a-t-il ajouté.

Les Arméniens, a-t-il précisé, sont entrés en contact avec « les plus hautes autorités de l'Azer-

baidjan » par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat américain James Baker et du ministre turc des Affaires étrangères, Hikmet Cetin.

Le Haut-Karabakh sera représenté à ces discussions à trois par le président de son Parlement, Artur Mkrtchyan.

Le président azerbaïdjanais par intérim, Iakoub Mamedov, a déclaré à la télévision de la CEI qu'il se félicitait de la perspective de pourparlers et de solution du conflit.

Le Parlement azerbaïdjanais a adopté hier une résolution en faveur d'un règlement pacifique du conflit.



VACANCES EN DIRECT

salon
QUÉBEC
en
Vacances

Le printemps ça donne le goût des vacances. Planifiez les vôtres dès aujourd'hui au "Salon Québec en Vacances" les 25, 26, 27 et 28 mars à Place Ste-Foy.

Organisé par la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy, le salon est un véritable carrefour du monde touristique. Une occasion unique de découvrir un lieu d'échanges et d'information sur les voyages, les loisirs, le plein air.

De plus, lors de votre visite au salon, participez à notre concours et courez la chance de gagner l'un de nos nombreux prix vacances en collaboration avec Inter-Voyage, Air Alliance, Holiday Inn Crowne Plaza de Montréal, l'Hotel le Georgesville et le Manoir Lac Etchemin.

Une visite à Place Ste-Foy du 25 au 28 mars vous donnera déjà un air de vacances.

les 25, 26, 27 et 28 mars 1992

PLACE
STE FOY



TELE 4

INTERVOYAGE

le Georgesville

Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy

Holiday Inn CROWNE PLAZA CENTRE VILLE • MONTRÉAL

Le Manoir Lac Etchemin

Air Alliance LIAISON AIR CANADA

LE SOLEIL IL BRÛLE POUR TOUT LE MONDE

Un groupe de citoyens veut ressusciter les tramways électriques dans Québec

QUÉBEC — Un groupe pour la promotion du transport en commun entend présenter cet automne un projet pour ressusciter les tramways électriques dans Québec.

LE SOLEIL

Le Comité régional des usagers pour le transport en commun (Crutec) a fait part de ses intentions à ce sujet, hier, en conférence de presse.

L'idée du transport par rail dans les villes de la région n'est pas nouvelle. Une étude de la Commission des transports de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) a cependant conclu, en 1990, qu'il en coûterait plus de 500 millions \$ pour implanter un métro de surface.

La CTCUQ aurait vu trop grand avec des infrastructures trop lourdes, notamment le creusage d'une voie souterraine de sept kilomètres. Le Comité, lui, propose la construction d'un service de « transport léger sur rail » qui nécessiterait environ 200 millions \$, a indiqué M. Richard Couture, un des membres du Crutec.

Le projet repose sur l'utilisation de trains mus à l'électricité. « Nous pourrions commencer modestement avec 50 millions \$, a ajouté M. Couture. Et je proposerais de relier Charny à Québec pour désamorcer tout de suite l'idée de construire un troisième pont. »

Le Comité se donne jusqu'à l'automne pour déposer un rapport à la CTCUQ, mais aussi au gouvernement du Québec. Selon lui, un projet « viable » pourrait se servir d'emplacements pour les rails qui existent déjà, mais aussi emprunter les rues où des « chars urbains » ont circulé jadis.

Ce mode de transport a été abandonné en 1948 à Québec. « Il faut que nous propositions quelque chose de détaillé sinon nous serons accusés d'être des nostalgiques, a convenu M. David Lacoursière. Or, ce que nous avançons, c'est une technologie prouvée et éprouvée. »

Crutec affirme qu'une quinzaine de villes nord-américaines se sont dotées, ces dernières années, d'un tel système, dont Portland, en ayant recours, dit M. Couture, à des véhicules fabriqués par la firme québécoise Bombardier.

Non à Du Vallon

Le Comité a aussi fait savoir qu'il combattrait tout prolongement d'autoroutes dans la région, y compris l'ajout de 4 kilomètres à Du Vallon, parce que nuisible à la cause qu'il défend.

« Il y a trois fois plus d'autoroutes ici qu'à Montréal ou Toronto, a plaidé M. Jean Denis Marois. C'est assez. »

« Nous avons appris que les gens qui favorisent le prolongement de Du Vallon entreprendront vers Pâques une campagne « agressive ». Nous aussi, nous le serons. Ce projet n'a pas de bon sens. C'est une trentaine de millions de dollars. C'est presque le tiers du budget de la CTCUQ. »

Joint en fin de journée, l'Association des comités de citoyens pour le prolongement de Du Vallon, jusqu'au boulevard Bastien, a confirmé, qu'elle intensifiera ses pressions au cours des prochains jours. Son président, M. Bruno Deshaies, a précisé que l'investissement est plutôt de l'ordre de 17 millions \$.

Mais M. Deshaies a insisté sur le fait que les objectifs de son groupe ne sont pas en contradiction avec ceux du Crutec. Les automobilistes profiteraient de l'allongement de l'autoroute, mais, a-t-il enchaîné, cela contribuerait à améliorer la desserte d'une population de 60 000 personnes par la CTCUQ. « En ce moment, les étudiants qui se rendent à l'université Laval par autobus doivent effectuer un trajet durant plus d'une heure. A condition de voyager à l'heure de pointe. »

Selon M. Deshaies, le projet de son Association va contre l'étalement urbain puisqu'il profitera à des citoyens demeurant au cœur de la communauté urbaine de Québec.



C'est le développement du Domaine Montmorency sur les hauteurs de Boischatel qui suscitera des fouilles archéologiques sur le site historique du camp de Wolfe.

Camp de Wolfe

Entente entre Boischatel et les Affaires culturelles

BOISCHATEL — Les Affaires culturelles et Boischatel se sont entendus sur un protocole de surveillance archéologique sur le site de ce qui fut le camp de Wolfe en 1759. Le fédéral participerait au financement.

LE SOLEIL

La municipalité de Boischatel et le ministère des Affaires culturelles

ont signé un protocole d'entente pour exercer une surveillance ainsi que procéder à des fouilles archéologiques sur le site du camp de Wolfe, à l'Est des Chutes Montmorency, les frais étant partagés entre le gouvernement fédéral et les Affaires culturelles.

« Nous sommes en train de finaliser l'entente », confirmait hier une porte-parole de la ministre Liza Frulla-Hébert qui refusait d'en dire davantage, les détails devant être connus aujourd'hui par voie de communiqué.

Selon nos informations, on prévoit des études archéologiques de l'ordre de près de 150 000 \$ dans le vaste secteur des Chutes Montmorency, dans Beauport et Boischatel, selon une participation du ministère des Affaires culturelles (MAC), de la Commission des champs de bataille ainsi que par le biais de programmes fédéraux. La part de Boischatel serait de 80 000 \$, le MAC fournissant 40 % de ce montant, le fédéral contribuant aux frais et coûts de main d'œuvre (article 25), les Champs de bataille fournissant divers moyens techniques.

Au cours des derniers jours, le Conseil des monuments et sites avait demandé un moratoire sur tout développement domiciliaire sur ce site, déplorant l'absence de véritables fouilles de la part du MAC et réclamant l'intervention de la ministre Frulla-Hébert. Cette dernière se serait toutefois satisfaite de l'entente en cours, suivant ainsi les avis que lui avait adressé la Commission des biens culturels, un organisme consultatif qui recommandait tout simplement d'évaluer le potentiel archéologique du site et de se prononcer sur son importance historique.

Une seconde recommandation suggérait d'examiner le classement des maisons Vézina et Bourbeau comme historiques, mais la municipalité avait déjà devancé cette opinion en les faisant citer, ce qui satisfait le directeur de la direction du patrimoine de Québec, M. André Couture, qui en a d'ailleurs félicité la municipalité.

Une troisième recommandation avait toutefois soulevé l'ire du maire Jacques Couture, mais il avoue s'être mépris sur le sens des propos de la Commission lorsqu'elle demandait le respect du site naturel de Boischatel et de son paysage rural.

« Le développement respectera cette trame, entre autre par le programme d'intégration architecturale (PIA) », commente Jacques Couture, soulagé d'en être enfin venu à une entente satisfaisante avec les Affaires culturelles.

Aujourd'hui, tous les intervenants au dossier se rencontreront au bureau du député fédéral de Beauport-Montmorency-Orléans, M. Charles de Blois, pour mettre au point les derniers détails de l'entente.

Le Domaine Montmorency, du promoteur René Drouin, prévoit la construction de 130 résidences dont la première phase consiste en la vente de 56 emplacements entre les rues de la Fabrique et la maison Pageau. Les travaux de déblaiement des rues débuteront le 15 avril sous la surveillance des archéologues, mais on croit que c'est surtout autour de la maison Pageau et plus à l'ouest, sur les emplacements de Jude Audet et ses associés ainsi que ceux de Marcel Melançon et associés, à proximité du parc des chutes, que s'effectueront les véritables fouilles archéologiques. On ne prévoit toutefois pas de construction sur ces terrains dans un avenir immédiat.

Quatre-portes-bonheur!



À PARTIR DE **9 495 \$*** MOINS **500 \$**** DE REMISE

Quand on est superstitieux, on s'occupe de ses porte-bonheur. Et quand on est économe, on se soucie de son portefeuille. C'est pourquoi on aime la berline 4 portes Metro: avec elle, on obtient « plus de voiture » pour son argent! Sa consommation de 5,4 litres aux 100 kilomètres (52 milles au gallon) sur l'autoroute et de 7,2 litres aux 100 kilomètres (39 milles au gallon) en ville*** fait de la berline 4 portes Metro une tirelire sur quatre roues!

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE

- Moteur 4 cylindres de 1,3 litre, à injection électronique de carburant
- Deux rétroviseurs extérieurs, gauche télé réglable
- Phares bilampes à halogènes
- Moulures latérales de carrosserie noires
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Pneus radiaux P165/65R-13 ceinturés d'acier, flancs noirs, toutes saisons
- Avertisseurs d'oubli de clé de contact et d'extinction des phares
- Sièges-baquets avant à dossier bas inclinable avec appuis-tête individuels
- Siège arrière divisé pliant
- Enjoliveurs sport de 13 po
- Glaces teintées
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Verrouillage de sécurité portes arrière, à l'épreuve des enfants
- Tapis intégral de plancher et d'espace à bagages
- Compteur journalier
- Dégrempeur électrique de lunette arrière
- Protège-tissu Scotchgard™
- Freins assistés à disque avant/tambour arrière
- Suspension avant et arrière à roues indépendantes

GARANTIE GM TOTAL™ DE 3 ANS/60 000 KILOMÈTRES, SANS FRANCHISE

*Prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle de base. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Taxes et transport en sus. **Remise de 500 \$ offerte par General Motors du Canada, applicable sur les nouveaux modèles Metro 1992. Cette offre ne dure qu'un temps limité. Consultez votre concessionnaire GM participant pour plus de détails. ***Consommation calculée selon des méthodes approuvées par Transport Canada, avec un moteur 1,3 litre et une boîte manuelle à 5 vitesses.

METRO Geo

JE VEUX MA LIBERTÉ!

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE
CHEVROLET · Geo · Oldsmobile

Accusé d'avoir causé la mort en conduisant sous l'effet de l'alcool

QUÉBEC — Un citoyen de Québec, Gilles Morissette, âgé de 36 ans, a pu recouvrer sa liberté provisoire, hier, après avoir répondu à une plainte d'avoir causé la mort en conduisant son véhicule au moment où ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

LE SOLEIL

Dans la nuit d'hier, Denis Rémi-lard, âgé de 31 ans, de Charlesbourg, prenait place dans la voiture du prévenu et a perdu la vie dans un accident. Celui-ci est survenu vers 3 h, dans une bretelle de l'autoroute Henri-IV, près de l'autoroute de la Capitale.

La victime a été éjectée de la voiture quand celle-ci a fait plusieurs tonneaux. L'accusé a lui-même été blessé et, lors de sa comparution, il arborait un large pansement à la tête ainsi que des ecchymoses au visage.

D'après ce que le procureur de la Couronne, Me Sabin Ouellet, a indiqué au juge Laurent Dubé, le taux d'alcoolémie de Morissette

atteignait 0,15 après l'accident. Son avocat, Me André Gaulin, a opté pour un procès devant un juge et un jury.

La poursuite ne s'est pas opposée à la remise en liberté du prévenu, en réclamant toutefois un engagement de 2000 \$ de sa part, ainsi que des interdictions de conduire et de se trouver dans un débit de boisson.

En outre, Morissette devra se présenter une fois par mois à la Sûreté du Québec. Le juge Dubé a accepté ces conditions mais a per-

mis à Morissette de conduire un véhicule à son travail.

Son avocat avait fait remarquer que le prévenu travaille dans un garage où il est appelé à conduire un véhicule, de telle sorte qu'une interdiction complète lui aurait été injustement préjudiciable. De plus, a ajouté Me Gaulin, son client ne possède aucun antécédent judiciaire.

La communication de la preuve aura lieu le 8 avril.



Pierre
CHAMPAGNE

L'accent du Québec

Le billet qui suit a été publié dans « Le Nouveau Quotidien » de Lausanne, en Suisse, le 28 février. Il était signé par **Roland Béguelin**, le secrétaire général des communautés françaises. Il répondait à un autre article, publié quelques semaines auparavant, et ridiculisant l'accent et le vocabulaire des Québécois.

« Les intonations, les expressions, les mots, les phrases imagées des Québécois nous rappellent le français d'il y a deux ou trois siècles, et souvent même le langage de nos grands-parents et arrière-grands-parents. C'est un enrichissement permanent que de les écouter, de poser des questions et de noter tant de locutions poétiques, parfois inattendues, mais toujours propres à charmer les amoureux de la langue française... »

« Quand un Québécois en train de s'exprimer voit apparaître un sourire sur les lèvres de son interlocuteur, qu'il se dise donc que c'est du contentement, du plaisir, de la sympathie. Son accent passe bien; il est aimé partout. On l'imite avec joie, comme celui du Midi que **Marcel Pagnol** nous a rendu si familier. Il n'y a là ni moquerie ni jugement dépréciatif. Les individus qui feraient mine de le tourner en dérision ne pourraient être que des niais dont les autres se gausseraient à leur tour. Et, surtout, rendons hommage aux habitants des bords du Saint-Laurent; ils luttent bien mieux que les Européens contre le « franglais » et toutes les modes anglicisantes défilantes que l'économie, les sports, la publicité et une certaine musique véhiculent sans vergogne. »

Les Pieds Noirs

Pour commémorer le 30^e anniversaire de l'Amicale des Français d'Afrique du Nord, un bal musette aura lieu, le samedi soir 28 mars, au motel Carillon du boulevard Laurier à Sainte-Foy. Cette association avait été créée pour rassembler les ressortissants français, expatriés au Québec, et qui provenaient de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Ils portent des noms comme **Cauffopé, Troupel, Deltell, Martinez, Chouzenoux, Viennet, Garcia, Dairon, Beaumelle**, etc.

Vous pouvez obtenir des informations sur l'A.F.A.N. ou réserver des places pour le bal, en contactant **Guy Cauffopé** au 653-7930 ou **Paul Chouzenoux** au 651-2541.

Première mondiale

Digital Equipment du Canada, l'une des plus grandes compagnies d'informatique au monde, avec un chiffre d'affaires de 14 milliards \$ (US) offrait, mardi midi au Château Frontenac, le « spectacle » son et lumière qu'elle présente, à travers le monde, depuis quelques mois. Au moment où vous lisez ces lignes, ils sont déjà à Montréal.

On a tenu donc, dans la salle de bal, une conférence vidéo interactive, par l'entremise d'un produit révolutionnaire dans la technologie de la vidéo qui a pour nom DECSPIN.

Cette technologie permet à des personnes qui sont géographiquement dispersées de réaliser une conférence comme si elles étaient dans une même salle. Elles peuvent surtout, non seulement se voir entre elles, mais visualiser, sur le même écran, des documents et des croquis.

Le spectacle était impressionnant, il va sans dire, mais ce qui m'a le plus impressionné c'est de voir autant de monde de Québec réunis au Château pour parler d'informatique. Un événement réservé aux initiés mais un rendez-vous d'affaires très apprécié.

● L'Ordre des Gens d'Affaires rendra hommage, le 30 mars, au restaurateur **Thomas Tan**. Cette manifestation d'affaires et de collaboration se tiendra dans l'établissement du restaurateur, sis à l'intersection sud du boulevard Pierre-Bertrand et du boulevard de la Capitale, à Ville Vanier. Les intéressés auront plus d'information en appelant **Lise Roy**, au 683-1183.

● La Librairie Place Laurier nous informe de la tenue d'une séance de signature avec **Pierre Mouton**, l'auteur d'un guide des cartes de hockey, demain, le 27 mars, de 18 h 30 à 20 h 30.

Les 40 cols blancs de Loretteville en grève demain

LORETTEVILLE — À moins d'un dénouement rapide dans les prochaines 24 heures, les quelque 40 cols blancs de Loretteville déclencheront la grève, demain à 16 h 30, pour tenter d'obtenir le renouvellement de leur convention collective, échue depuis plus d'un an.

LE SOLEIL

reprise des négociations.

« Provocation »

Les cols blancs de Loretteville, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), sont sans contrat depuis le 31 décembre 1990. Les échanges avec la partie patronale se sont envenimés récemment lorsque le directeur général, M. André De Marbre, a, selon le syndicat, fait remplacer des téléphonistes en poste à la direction de la sécurité publique par des policiers.

Mais la goutte qui a finalement fait déborder le vase, toujours selon la même source, a été sa décision de suspendre un employé le 1^{er} mars pour le seul motif qu'il ne réside pas à Loretteville.

« Il y a aussi des employés cadres qui demeurent à l'extérieur de la ville », rappelle le syndicat en qualifiant de « provocation » les gestes de M. De Marbre.

Il n'a pas été possible, hier, de joindre ni le directeur général ni le maire Denis Giguère. Toutes les tentatives faites en ce sens au cours de la journée et en soirée sont restées vaines.

LES MAXIMES DE ROBERT ET LE SYSTÈME DE DISNAT

3^e maxime de Robert

«Travaillons ensemble, vite et bien».

Le système de Disnat :

Disnat offre des services d'exécution rapides et fiables sur tous les grands marchés boursiers nord-américains. Cette efficacité est le produit combiné d'une expérience de dix années et d'une utilisation de pointe des meilleures ressources informatiques. Chaque commande est acheminée sans délai sur le parquet, exécutée et confirmée par téléphone dès qu'exécutée. Disponible à sa clientèle 12 heures par jour (de 8 heures à 20 heures) Disnat offre l'accès aux cotes 24 heures par jour, et l'accès instantané à vos relevés de compte. Les retards coûtent cher à la Bourse, Disnat le sait et gagne pour ses clients des minutes précieuses.

Comparez

Sélection de transactions titres canadiens		Commission moyenne courtier régulier *	Commission chez Disnat	Chez Disnat vous épargnez	En pourcentage vous épargnez chez Disnat
500 Crownx. A	@	0,97 \$	68,75 \$	35,00 \$	33,75 \$ 49 %
500 CAE	@	6 3/8 \$	105,40 \$	52,50 \$	52,90 \$ 50 %
500 Power Corp.	@	14 3/4 \$	200,08 \$	57,50 \$	142,58 \$ 71 %
1 000 Jean Coutu. A	@	27 \$	498,35 \$	90,00 \$	48,35 \$ 82 %
500 BCE	@	47 5/8 \$	363,51 \$	67,50 \$	296,01 \$ 81 %
500 IBM	@	109 1/2 \$	501,98 \$	67,50 \$	434,48 \$ 86 %

* Moyenne des commissions chargées par 4 courtiers de plein exercice pour une transaction comparable en date du 14 février 1992.

Disnat, division de Valeurs Mobilières Desjardins, offre à ses clients des services de courtage à escompte qui reflètent dans leurs caractéristiques spécifiques des valeurs fondamentales du Mouvement Desjardins : **Indépendance par l'éducation économique, sens et valeur de l'Épargne, Coopération et Productivité.**

Pour obtenir sans obligation de l'information ou notre brochure, communiquez dès aujourd'hui avec votre caisse Desjardins participante ou avec notre service à la clientèle :

☎ **(514) 842-8471** à Montréal

☎ **1-800-361-1845**

de l'extérieur de Montréal

Depuis Déjà Dix ans

fait la Différence et maintenant...

Disnat

Desjardins !



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

LORETTEVILLE

Meurtre : enquête difficile

LORETTEVILLE — L'autopsie pratiquée sur le corps de Daniel Picard, retrouvé sans vie, mardi, dans son commerce du Village-des-Hurons, à Loretteville, révèle que le décès est attribuable à « plusieurs coups de feu » tirés à la tête. Il n'y avait aucune autre blessure sur le corps. Des investigations balistiques permettront de déterminer le calibre exact des projectiles. L'enquête sur ce meurtre s'annonce très difficile pour les enquêteurs de la Sûreté du Québec. « Les pistes sont très très minces. Nous partons à zéro », a indiqué un porte-parole de la SQ. Tout indique qu'un règlement de comptes relié au monde de la drogue serait à l'origine de la mort de Picard, dont le passé judiciaire se résumait à une accusation de possession de stupéfiants, il y a dix ans.

QUÉBEC

Pétition de 700 noms

Le comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Roch a déposé une pétition de près de 700 noms, tous résidents du quartier, pour manifester leur opposition à la décision de la ville de Québec d'avoir fermé la rivière Saint-Charles au patinage cet hiver. Les citoyens ont déploré l'absence de cette activité familiale au moment même où la ville voulait revitaliser le quartier et attirer des jeunes familles; la rivière exerçant un attrait indéniable auprès des visiteurs.



Faux billets en circulation

QUÉBEC — La Gendarmerie royale du Canada avise la population que des billets contrefaits de 5 \$, 10 \$, 20 \$ et 50 \$ circulent dans la région de Québec. Les faussaires utilisent un photocopieur au laser pour reproduire les faux billets. La qualité du papier de la photographie est inférieure à celui du billet authentique. Selon le gendarme Lucien Leclair, les faux dollars se détachent par leur aspect luisant et leurs images d'impression, plus floues. En outre, les planchettes vertes (points verts) ne se détachent pas du billet. Le 14 mars, un Montréalais d'origine algérienne a été arrêté dans le cadre de cette fraude. Si vous remarquez une activité suspecte à ce niveau, prenez les numéros de licence et les descriptions des individus et communiquez avec les autorités, au numéro 648-4225.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Saisie de boissons

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le Groupe de surveillance des frontières du ministère du Revenu du Québec a procédé lundi au poste-frontière de Escourt, dans le Témiscouata, à l'interception de deux individus originaires de Saint-Pascal de Kamouraska en possession illégale de boissons alcooliques et de tabac. Les agents de la Sûreté du Québec, poste de Notre-Dame-du-Lac, ont saisi 43 caisses de boissons alcooliques (226 bouteilles) d'une valeur de 3900 \$ ainsi qu'une caisse de tabac. L'enquête sera confiée à la Gendarmerie royale du Canada.

Fraude de 200 000 \$ aux Îles

ÎLES-DE-LA-MADELEINE — Le service des crimes économiques de la Sûreté du Québec de Rimouski enquête à l'heure actuelle au sujet d'une fraude échelonnée sur plusieurs années qui a provoqué une saignée de 200 000 \$ dans les coffres du Centre hospitalier l'Archipel des Îles, aux Îles-de-la-Madeleine.

par ACHILLE HUBERT
collaboration spéciale

C'est un employé qui a accroché le grelot il y a quelques semaines. « J'espère que ce détournement n'entachera pas la crédibilité de tout l'établissement », a lancé d'une voix empreinte d'émotion la directrice de l'établissement, Mme Gisèle Boyer.

Entourée pour la circonstance des chefs de département, Mme Boyer a reconnu lors d'une conférence de presse hier après-midi qu'il s'agissait d'un

dur coup pour l'image de l'institution.

La Fondation épargnée

Dès que la direction a eu vent des soupçons, elle a informé la firme comptable chargée de vérifier les livres. Après une

étude attentive du dossier, on s'est rendu à l'évidence et on a constaté que ce détournement majeur durait depuis trois ou quatre ans.

Comment se fait-il qu'un tel incident puisse se produire malgré toutes les mesures de contrôle? À cette question, Mme Boyer répond qu'une fraude est toujours possible en dépit de toutes les filets de sécurité.

C'est la première fois dans les cinquante années d'histoire

du Centre de Santé des Îles qu'un tel événement se produit. La vérification a permis de déterminer que cette fraude s'est déroulée au sein même des services financiers qui comptent cinq personnes seulement. Hier, la direction n'a pas précisé la méthode utilisée par le ou les fraudeurs.

Aussitôt les faits confirmés, la direction du centre hospitalier a avisé la compagnie d'assurances, la Sûreté du Québec

et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Mme Boyer a souligné que cette fraude ne touchait en aucune façon la Fondation du Centre Hospitalier et le budget de 40 millions \$ pour la construction du nouveau centre hospitalier dont les travaux se termineront l'automne prochain.

L'annonce de ce détournement de fonds a semé la stupeur parmi les quelques 350 employés.

Incinérateur

La CUQ poursuit Pomerleau pour 650 000 \$

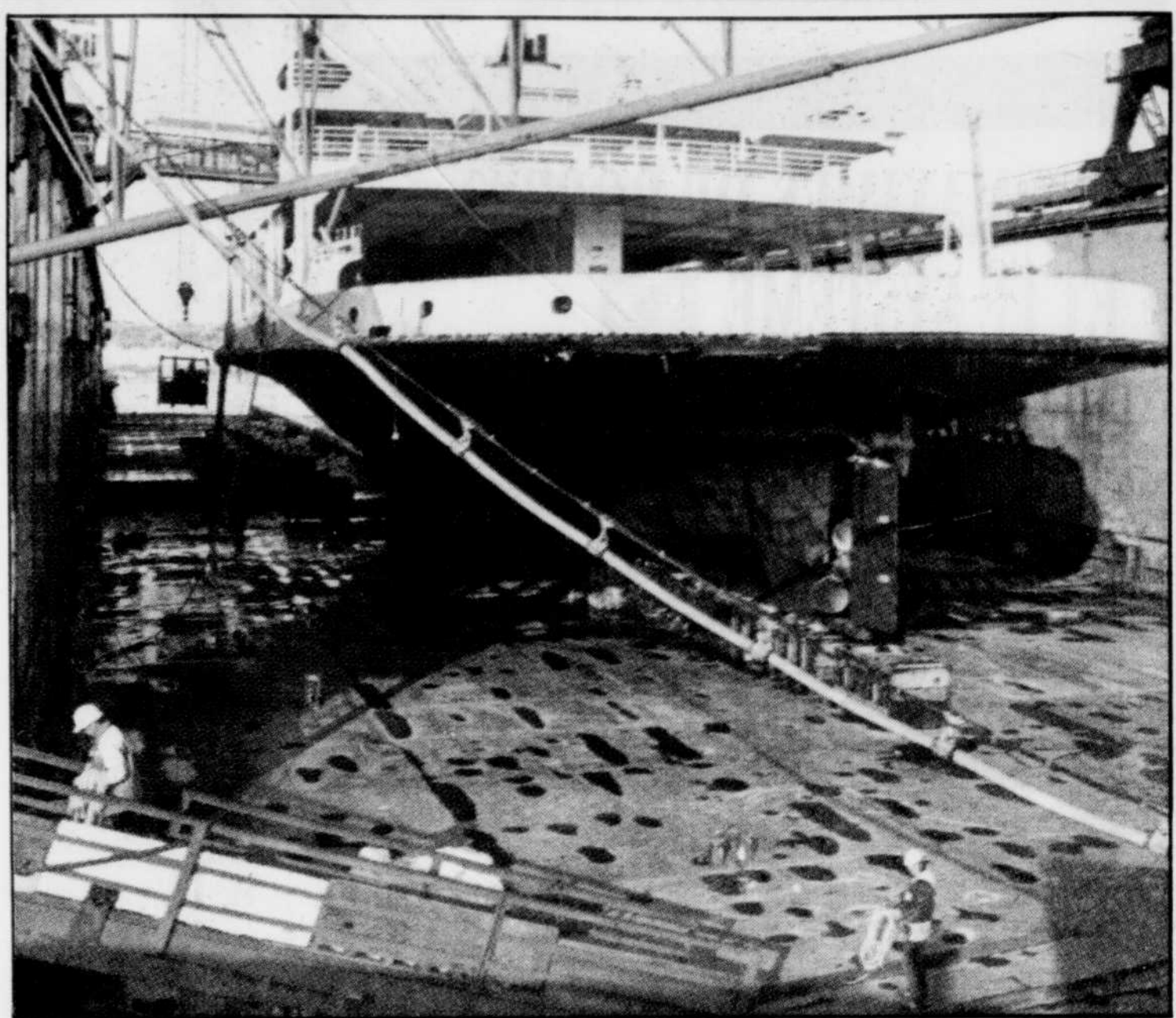
QUÉBEC — La Communauté urbaine de Québec va poursuivre le groupe Pomerleau, responsable de l'installation des cheminées « pourries » de l'incinérateur, pour quelque 650 000 \$. L'organisme supramunicipal a en effet décidé de débiter ce montant pour les faire réparer.

LE SOLEIL

C'est aux entreprises ERG inc. que le comité exécutif de la CUQ a accordé le contrat de réfection des quatre cheminées, avariées quelque mois seulement après leur installation en 1989 et déjà réparées une première fois pour plusieurs millions de dollars par le groupe Pomerleau.

Il n'a pas été possible hier de savoir quant cette poursuite va être engagée, mais un responsable des communications de la CUQ a indiqué que l'organisme n'attendait que d'avoir le coût des réparations pour procéder. On sait que l'entrepreneur offrait une garantie de 10 ans. Ce dernier n'était pas disponible hier pour faire part de ses commentaires. « Ça va aller à demain (aujourd'hui) », a indiqué Mme Brigitte Roy, responsable des relations publiques.

Les travaux de réfection devaient commencer en avril et se terminer en novembre prochain. Ils consisteront à remplacer les fûts internes des cheminées, qui sont reliées chacune à un four, et à en réparer les fûts externes, et cela à tour de rôle. C'est dire que, pendant cette période, l'incinérateur ne fonctionnera qu'avec trois fours à la fois.



L'Alphonse-Desjardins en cale sèche

Le traversier Alphonse-Desjardins est finalement entré en cale sèche hier après-midi, après avoir passé une semaine au quai 107. Une opération délicate qui aura duré trois heures pour faire glisser le traversier dans la cale flottante du chantier MIL Davie, à Lauzon. Les spécialistes de MIL estiment que la réparation de l'hélice et la vérification de tout le système de propulsion devraient prendre une quinzaine de jours. Rappelons que l'Alphonse-Desjardins avait subi un bris majeur de son hélice le 13 mars dernier. Depuis, les usagers des deux rives subissent les inconvénients de cette situation avec une traversée aux heures plutôt qu'aux demi-heures.

CTCUQ: trou de 55 000 \$ malgré les 100 000 \$ de plus des usagers urbains

QUÉBEC — Malgré un surplus de 100 000 \$ au niveau des recettes tirées des usagers urbains, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) termine l'année 1991 avec un manque à gagner global d'environ 55 000 \$.

LE SOLEIL

Les résultats déposés hier aux membres du conseil d'administration de la CTCUQ indiquent en effet que les usagers urbains, surtout adultes et étudiants, ont contribué pour 26,4 millions \$ en 1991 par rapport à des prévisions budgétaires de 26,3 millions \$.

« Cette légère hausse », pour

reprendre le mot du président de la CTCUQ, M. Claude Larose, s'explique en partie par le fait que, pour la première fois depuis plusieurs années, les aînés étaient mis à contribution à raison de 15 \$ le billet.

Les recettes totales chutent tout de même de 54 752 \$ par rapport aux prévisions puisqu'elles se situent à 64 266 118, pour un montant budgété de 64 320 870 \$.

Mais les dépenses aussi sont en net recul par rapport aux prévisions, la direction de la CTCUQ faisant état d'une économie de 1,6 million \$. En fait, ce montant découle, pour près de 1 million \$, du report de la mise en application du plan de relance du transport en commun, lui-même consécutif aux longs débats qui ont entouré sa confection. L'autre portion de cette économie vient de la rationalisation des effectifs administratifs.

Pour sa part, Transport adapté du Québec métro (TAQM) termine l'année 1991

avec un excédent des recettes sur les dépenses de près de 4000 \$, avec des dépenses de 2 341 314 \$ pour des recettes de 2 337 495 \$. Pas moins de 186 642 handicapés physiques, visuels ou mentaux, une hausse de 3,6 \$ par rapport à 1990, ont bénéficié de ce service de transport en 1991, dont 60 % par taxis et 40 % par minibus adaptés.

Selon les données fournies hier, 1838 personnes étaient inscrites au fichier du TAQM le 31 décembre dernier. Mais presque le tiers de ces handicapés (582) n'ont pas utilisé le service au cours de l'année.

Retour au calme et reprise des négociations chez IPL



Les policiers exerçaient une surveillance serrée, hier, chez IPL.

SAINT-DAMIEN — Les négociations chez IPL reprennent en présence du conciliateur. Les parties se rencontrent aujourd'hui dans l'espoir d'en arriver à un compromis sur les horaires de travail qui restent au cœur du conflit en dépit des 185 heures de conciliation déjà consacrées à ce dossier.

LE SOLEIL

Hier, dans la petite municipalité de 2200 habitants blottie dans les Appalaches, c'était l'accalmie après la journée mouvementée de mardi qui a conduit à l'arrestation d'un gréviste. Rencontré sur le piquet de grève, le président du syndicat, M. Réjean Roy, minimisait l'incident. Selon lui, une arrestation en cinq semaines de grève ne signifie nullement que le conflit se

durcit. « Personne n'a intérêt, ajoute-t-il, à envenimer les choses. »

Pourtant, les camions continuent leur va-et-vient à l'usine d'IPL, sous la surveillance étroite des policiers de l'anti-émeute de la SQ. Ce qui bien sûr irrite les grévistes.

« Ces camions, ils viennent livrer du matériel et prendre de la marchandise », nous dit-on. « Peut-être des moules aussi », indique le président.

Mais tout le monde à Saint-Damien sait que des commandes sont effectuées à l'extérieur même dans des entreprises aux alentours.

« On est conscient que la concurrence dans le plastique est très forte », soutient M. Roy, mais pas au point d'accepter des quarts de travail de 12 heures en rotation comme l'exige la direction.

« Après huit heures sur les machines à plastique, on est au bout », signale un travailleur. « Imaginez maintenant 12 heures à un poste qui requiert de l'attention. » Les syndiqués anticipent aussi les risques d'erreurs sur des

horaires de 12 heures ainsi que les sanctions qui ne manqueraient pas de les frapper.

Le président soulève également la question des mises à pied. « Ce nouvel horaire signifie qu'une quarantaine de nos gars vont perdre leur emploi. Parmi les piqueteurs, certains sont chez IPL depuis 22, 25, 27 ans, parfois davantage. Ils ont vu grandir l'entreprise. Ils aiment leur boulot. Joseph y est depuis 22 ans mais il n'est pas prêt à retourner sur les « shifts » comme on dit. »

En dépit de cinq semaines de grève, le syndicat demeure confiant. Après tout, dit le président, il n'y a que ça qui accroche.